

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

VOL. 7. DECEMBRE 1898 No. 12.

ANNALES

—DU—

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUGUAY, Ptre. Gérant

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,
CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.— Tour de David.

I Marie dans la Sainte-Ecriture. Marie dans le Prophète Jérémie

II Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

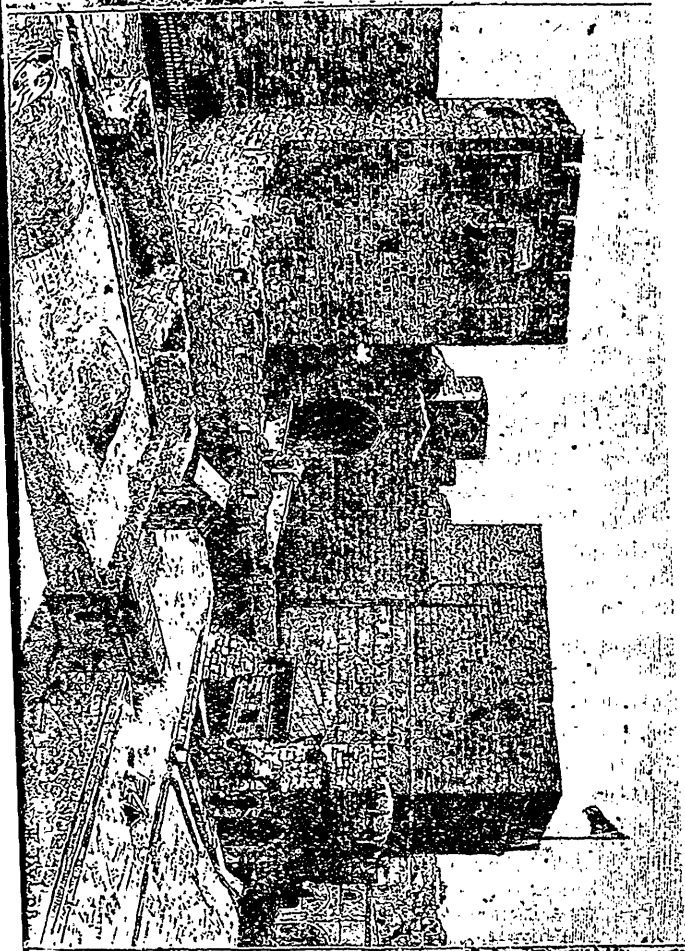
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIR



Tour de David.

LEGENDE

La citadelle ou forteresse de Jérusalem, antique construction, remontant à David [et à Hérode-le-Grand proche de la Porte de Jaffa est composée principalement de quatre Tours : Hippicos, Phasaël, Mariamne et la Tour de David. Cette citadelle, excepté les 4 tours qui sont bâties de manière à pouvoir braver les siècles, est dans un état de délabrement pitoyable. A droite se trouve la *Tour de David*. Cette tour, formant la partie Nord de la citadelle est protégée du côté des fossés par un boulevard ou contre-fort oblique qui s'élève du sol sous un angle de 45 degrés.

La partie supérieure en est moins ancienne que la partie inférieure : celle-ci est construite de grosses pierres frustes taillées à bossages, de *trois à treize* pieds de long, sur *cinq* pieds de haut, environ. La hauteur de la partie antique, qui est très probablement une construction Jébuséenne (c. à d., remontant au-delà de David) est de 33 pieds environ au-dessus du sol ; sa longueur est de 65 pieds et sa largeur de 56. Cette partie toute massive ne présente aucune ouverture. (GUIDE INDIC.)

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DOUZIÈME NUMÉRO.—DÉCEMBRE 1898.

I

Marie dans la Sainte-Ecriture

Marie dans le Prophète Jérémie

Légende.—(Suite et fin).— Leur courage se soutint encore tant que le jour leur conserva sa clarté crépusculaire et sombre. Mais quand le soir éteignit les derniers rayons de la lumière, quand s'avança à pas furtifs la nuit vaste et muette, avec ses terreurs, ses spectres et ses pièges, alors leur situation leur apparut dans toute son horreur ; le peu de constance qui leur restait les abandonna et ils n'attendirent plus que la mort ! Et quelle mort ? Une mort lente, accompagnée de longues tortures et de redoutables tentations.....

Cependant, d'après l'avis de Firmin, ils rassemblèrent leurs forces et unirent leurs voix pour pousser ensemble une dernière clameur. La lourdeur de l'atmosphère et l'épaisseur du bois étouffèrent leur cri et ce suprême appel n'éveilla pas même un faible écho.

Ils baissèrent désespérément la tête, et, n'osant se communiquer la tristesse de leurs pensées, ils restèrent dans un morne silence. Si leurs cœurs étaient brisés par d'égaux douleurs, personne ne saurait le dire.....

Les nuits de décembre sont longues. La terreur et l'angoisse firent paraître bien plus triste et plus longue encore à nos marchands celle qu'ils passèrent dans cet état.

Nos colporteurs avaient naïvement peur, et leur frayeur se trahissait malgré eux dans les soupirs qui éclataient de leurs poitrines et dans le son de leurs voix lorsqu'ils s'appelaient de temps en temps au milieu de l'obscurité.

Dans cette extrémité, Narcisse se ressouvint de la promesse qu'il avait faite à son épouse en la quittant. Il se rappela que, dans les plus grandes perplexités, les voyageurs ont au ciel un guide et une conductrice.

—Beau-père, dit-il à Firmin, puisque nous sommes abandonnés des hommes, pourquoi ne nous adressons-nous pas à Dieu et ne prions-nous pas Notre-Dame de venir à notre aide.

Ils étaient trop malheureux, et au fond trop bons chrétiens, pour rejeter cette dernière ressource. Ils s'agenouillèrent donc en esprit et implorèrent la Sainte Vierge avec toute la ferveur dont leur âme brisée, mais confiante était encore capable.

Le jour commençait à poindre, et la bise qui se levait avec lui souffla un froid si piquant et

si vif que les marchands, transis et engourdis, perdirent tout à fait le sentiment de l'existence. Leurs vêtements humides se gelèrent et raidirent sur leurs membres. Le bourdonnement de leurs oreilles leur déroba même le frémissement des buissons qui s'agitaient et se tordaient en sifflant.

La terre pourtant s'ébranlait et retentissait des pas précipités de plusieurs chevaux qui galopèrent auprès d'eux. Les branches les plus basses et les arbustes craquèrent et se rompirent ; et, perçant le fourré, trois cavaliers, bardés de fer apparurent l'un après l'autre à côté d'eux.

Le plus jeune bondit sur le sol, et, tirant son poignard, il trancha les liens qui retenaient les colporteurs. Immobiles de joie et de surprise, les captifs croyaient rêver et n'osaient se livrer à leurs transports. Et comme la soif les tourmentait toujours, le cavalier enfonça dans la terre le fer de sa lance et en fit jaillir une source qui coule encore aujourd'hui.

Après que nos trois Angevins eurent ranimé leurs membres, les trois étrangers les couvrirent de leurs manteaux, les prirent en croupe et les transportèrent au-delà du bois. Quand ils furent descendus de cheval et qu'ils voulurent se retourner pour rendre grâce à leurs sauveurs, ils ne les aperçurent plus.

Ils reconnurent que c'étaient des Anges envoyés par la Mère de Dieu, et ils bâtirent, à

l'endroit où ils avaient été enchaînés, une petite chapelle sous l'invocation de Notre-Dame des Anges.

Ni les arbres où ils avaient été liés, ni la chapelle qu'ils édifièrent, ni même la gothique église qu'y éleva saint Louis, ne subsistent plus, mais ce que n'ont pu abattre, ni le marteau des ans, ni la cognée révolutionnaire, c'est la piété des pèlerins qui y viennent chaque année par myriades offrir leurs vœux à Celle qui adoucit toutes nos douleurs !”

Le Sanctuaire de *Notre-Dame des Anges*, est situé dans la forêt de Bondy, à Clichy-en-l'Arnois (diocèse de Versailles). Si l'on en croit la légende en lettres d'or qui se conserve sur une vieille toile appendue aux murs de la chapelle, il remonterait jusqu'à l'an 1212 ; et voici qu'elle en serait l'origine ;

Trois marchands Angevins passant dans ce bois furent arrêtés par des voleurs et attachés en ce lieu à des arbres où ils demeurèrent un jour et une nuit. Se voyant en tel danger, ils se vouèrent à la Sainte Vierge... (c'est la Légende que nous venons de reporter). Là, par reconnaissance, ils dressèrent un petit autel et y placèrent l'image de leur Libératrice.

Depuis lors, les nombreux et éclatants miracles obtenus aux pieds de cette image engagèrent plusieurs personnes pieuses à bâtir à cette même place une chapelle qui fut remplacée, en 1260, par une église capable de contenir

cing à six cents personnes. À droite et à gauche du maître-autel, qui passait pour un chef-d'œuvre, étaient deux chapelles. À droite et à gauche de la nef, s'en trouvaient deux autres. Près du portail, étaient deux sacristies destinées, l'une à couper le pain béni, l'autre à inscrire les messes, dont le nombre était quelquefois prodigieux. Au pied de ces sacristies, un escalier conduisait à une chambre à feu qui pouvait contenir au moins cinquante pèlerins et avait entrée sur une grande tribune au-dessus du portail, dans laquelle on chantait l'office. La nef était garnie d'un rang de lustres suspendus à la voûte et les murailles étaient tapissées d'une foule de tableaux, d'offrandes, de bijoux, d'*ex-voto* divers, parmi lesquels on remarquait le panache d'un guerrier et les béquilles de plusieurs infirmes miraculeusement guéris. Sous le chœur était creusé et masqué par une voûte, un puits qui alimentait un petit bassin de forme ronde, nommé la *Fontaine miraculeuse*, à cause des nombreux miracles qu'on attribuait à son eau ; et perpendiculairement au-dessus, était suspendu un petit navire en bois qui existe encore, pieux *ex-voto* de plusieurs marins qui, par l'invocation de Celle que l'Eglise appelle l'*Etoile de la mer*, avaient échappé au danger du naufrage.

La Révolution de 93 détruisit cet édifice, et renversa les trois chênes séculaires où avaient été attachés les marchands angevins. Seule-

ment, près du monument dévasté et de la Fontaine miraculeuse, de pieuses mains plantèrent trois croix, en signe de regret et d'espérance. Cette espérance ne fut point trompée : le 8 septembre 1808, tout le clergé des paroisses environnantes vint processionnellement inaugurer une nouvelle chapelle bâtie sur les ruines de l'ancienne église et y replacer la statue de la Mère de Dieu en présence d'un concours immense de fidèles. Depuis cette époque, de pieux pèlerins continuent de s'y rendre, soit aux fêtes de la sainte Vierge, soit aux autres jours de l'année ; et le nombre des *ex-voto* qui couvrent soit l'ancienne statue, soit les murailles de la chapelle, atteste le grand nombre des faveurs obtenus (1).

Nous avons déjà vu précédemment et par anticipation la Vierge, souvenir de Jérémie, à l'antique sanctuaire du Puy. Cette figure du Prophète, *Marie notre Avocate*, nous a entraîné aux portes de la Capitale de notre Mère Patrie et nous n'avons pu résister au désir de rappeler combien Marie a toujours aimé les Francs. Avant de fermer le livre de toutes les figures prophétiques qui nous annoncent Marie pour passer à la réalité de son existence, nous donnerons encore une dernière fois, et également par anticipation, la description d'un de ses beaux Sanctuaires à l'extrémité nord de la

(1) Notre-Dame de France ; Tome I.

France et où cette douce, patiente, admirable Reine du ciel a, durant de longs siècles, montré et montre encore son incomparable amour pour nous.

II.

Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

Enseignements pratiques qui découlent de cet admirable mystère. (suite).—Voyez par conséquent, pieux Lecteurs, mes Frères si chers à Dieu, la nécessité, la convenance et le prix de la pénitence, de l'expiation sous toutes ses formes, enfin de tout ce qui nous purifie. Entendez par là le saint sacrifice de la messe, les sacrements, les sacramentaux, les indulgences, les pénitences sacramentelles ou ecclésiastiques, telles que les jeûnes du carême et autres, les humiliations et supplications, soit publiques, soit privées, enfin les mortifications volontaires de tout genre. Grâce à Jésus crucifié, tout ce que nous venons de dire a une valeur satisfaisante, et peut dès lors, moyennant un vrai repentir, effacer nos souillures, solder nos dettes, rendre enfin à nos âmes leur pureté surnaturelle et leur libre essor pour voler vers Dieu.

Demandez instamment à Marie cet amour de la pureté qui produit dans les cœurs le zèle de la purification. Il en est, en somme, de chaque

âme comme de l'Eglise entière : Dieu la veut " sans tache et sans ride", et il n'y a que "les Vierges", c'est-à-dire les êtres absolument purs et intègres, qui, à la suite de la Vierge Mère, entrent dans le temple du Roi.

Mais quand Marie s'est purifiée, Jésus se consacre et se livre à son Père, et il le fait par Marie, si bien que cette purification et cette consécration ne forment qu'un même mystère. Heureuse oblation, tradition plus heureuse encore, qui, étant acceptée par Dieu, fonde une appartenance à lui ineffablement sainte et douce où commencent, pour quiconque s'y engage, les bienheureux états de la Patrie. Appartenir à Dieu ! Avez-vous jamais bien compris ce que cela veut dire et renferme ? Certes, tout lui appartient, et si absolument qu'il semble superflu, sinon même impossible de se donner encore à lui. " J'ai dit au Seigneur : vous êtes encore mon Dieu parce que vous n'avez nul besoin de mes biens." Si je suis à vous tout entier et par ma nature même, qu'ai-je à faire de vous dire : me voici, prenez-moi ?

Ah ! l'amour infini nous a fait ce don après tant d'autres, don véritablement meilleur que tous les autres, de nous pouvoir réellement donner à ce Dieu qui déjà nous possède. C'est surtout à cette fin qu'il nous a créés libres, nous mettant, comme dit l'Ecriture, "dans la main de notre conseil" et nous constituant, sans que notre dépendance naturelle en soit

diminuée, auteurs et vrais pères de nos œuvres L'imprescriptible devoir de tous est de donner ainsi à Dieu par un acte de volonté réfléchie, un choix libre et une préférence non spéculative seulement mais pratique. Il faut se restituer à Dieu, c'est-à-dire se soumettre et se donner à lui, dans la mesure du moins et en la manière qu'il demande ; telle est la stricte justice, et tout homme y est tenu. Refuser ce retour, cette soumission, ce don, ce n'est point une justice moindre, c'est une iniquité formelle et dès lors un péché.

Quand il a fait inscrire en tête de la loi : " Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton esprit, de tout ton cœur, de toute ta volonté et de toutes tes forces ", Dieu manifestement nous demande tout entiers. Et pourquoi Dieu nous demande-t-il ? Parce qu'il nous veut. Et pourquoi nous veut-il ? Parce qu'il nous aime. S'il ne nous aimait pas, nous voudrait-il ? S'il ne nous voulait pas, nous aimerait-il ? C'est l'amour qui nous crée ; seul il explique notre existence. Or, parce qu'il est notre principe, il doit être aussi notre fin. C'est donc nous, en définitive, que Dieu prétend avoir ; non pas nos dons, mais nous. Qui se lèvera pour l'en blâmer ou s'en plaindre ?

Toutefois, par delà le précepte, ou plutôt par delà ce que Dieu y a mis pour nous de rigoureusement obligatoire (car, comme l'enseigne saint Augustin, le précepte de la charité n'a

pas de bornes ; si loin qu'on y aille, on ne fait que mieux l'accomplir et on ne l'accomplit en perfection que dans le ciel), par delà donc ce qui est indispensablement requis, il y a mille degrés de consécration et de donation qu'une créature peut faire d'elle-même à Dieu. Il y en a dans l'ordre privé et qui forment les états spirituels et secrets de nos âmes ; il y en a dans l'ordre extérieur et public, et par là se constitue ce que l'Eglise nomme les états. C'est de ces derniers surtout que nous parlons ici ; car, en se présentant au Temple, Jésus, nous l'avons dit, s'offre publiquement à son Père, et l'offrande, étant agréée, pose Jésus au regard de Dieu dans un état nouveau.

III

RELIQUES INSIGNES.

LA VRAIE CROIX.

LES SAINTS CLOUS.

Le grand nombre de clous considérés comme des reliques de la Passion de Notre-Seigneur a fait chercher si l'on n'en avait pas employé plus de quatre, lors du crucifiement. Des auteurs ont dit qu'il y en avait *quatorze* et ont cherché à les trouver dans les assemblages de la Croix. Je ne le pense pas. Le fer était alors un métal assez rare, que l'on ne prodiguait pas

plus en Judée qu'à Rome ou dans les Gaules : on ne dut donc employer que les clous strictement nécessaires pour fixer les membres sur la croix, et peut-être de très petits pour attacher le titre. La croix du bon Larron que l'on voit à Rome, dans la Basilique de Sainte Croix de Jérusalem, n'a qu'une cheville pour attacher la traverse au montant. Le petit modèle de croix formé de bois sanctifié, et conservé à Saint-Pierre de Rome depuis une haute antiquité, est attaché avec des chevilles. Le support devait être assemblé d'une manière analogue. Le charpentier qui l'avait fabriqué n'avait sans doute pas agi autrement que pour la traverse, et l'on sait que toutes les anciennes charpentes étaient chevillées. Rappelons encore ici le texte de saint Grégoire de Tours, cité tout à l'heure et qui rend bien compte de l'assemblage de ce support *entrant dans un trou pratiqué dans le montant.*

Les clous devaient être très-grands pour supporter le poids du corps et faire des plaies assez larges pour que Notre-Seigneur pût dire à saint Thomas d'y mettre le doigt. La raison est ici, comme toujours, d'accord avec les saints Pères.

INVENTION DES CLOUS.—A la Descente de Notre-Seigneur de la Croix, les clous ont dû être arrachés avant la déposition ; car la tête des clous n'aurait pu passer dans les chairs. Des auteurs ont prétendu qu'ils avaient été

replacés dans les trous ; mais quelle raison peut-on donner d'une pareille opération ? Les clous furent certainement placés à terre, à mesure de l'avancement de la déposition, ainsi que le Titre de la Croix et la Couronne d'Épines. Or, tout ce qui venait de Notre-Seigneur était tellement précieux que ceux qui le déposèrent durent recueillir ces reliques faciles à emporter, auxquelles plus tard ils joignirent les saints suaires et les linges innombrables qui avaient dû servir à l'ensevelissement de la Victime divine. Ce sont tous ces objets que sainte Hélène recueillit soit chez les pieux Fidèles qui les avaient reçus de leurs pères, soit sur les lieux mêmes où elle fit pratiquer ses saintes Fouilles. Elle s'occupa d'abord du principal, de la Croix ; puis, après qu'elle l'eût trouvée, elle rechercha les objets accessoires qu'elle se procura facilement au moyen des grandes sommes d'argent qu'elle avait apportées avec elle pour cette destination.

L'histoire ne spécifie pas l'invention du titre, de la couronne et des autres reliques : elle le fait pour les Clous, comme le seul complément nécessaire du supplice, et comme le plus grand trésor après la Croix. Il était inutile d'en faire alors la nomenclature, mais on ne peut douter que cette sainte princesse ne voulût tout avoir, et qu'elle y parvint, puisque les Reliques que nous avons encore proviennent de la même source, de Constantinople.

HISTOIRE DES CLOUS.—Sainte Hélène ayant réuni les restes précieux des instruments de la Passion et disposé de la *Vraie Croix*, comme on l'a vu plus haut, employa un clou pour le mors du cheval de son fils, un autre pour le casque, et jeta un troisième à la mer pour apaiser une tempête. Saint-Grégoire de Tours dit que le quatrième fut fixé à la tête de la statue de Constantin. Théodoret, Sozomène, saint Ambroise, voient là un double emploi et confondent ce dernier avec celui du casque.

On a peine d'abord à se rendre compte du motif qui a engagé sainte Hélène à employer un Clou de la Croix de Notre-Seigneur pour en faire un mors de cheval. Saint Cyrille d'Alexandrie, saint Ambroise, Théodoret, saint Grégoire de Tours y reconnaissent l'accomplissement de la prophétie de Zacharie : " Ce qui est placé sur le frein du cheval est agréable au Seigneur (1). "

Probablement sainte Hélène n'aura pas mis des clous entiers dans le casque, ni dans le mors du cheval de Constantin ; et plongeant dans la mer le quatrième, elle n'aura fait que le présenter à l'eau (2), pour que ce contact calmât les flots. L'histoire ne dit pas si elle l'abandonna.

(1) Zach. : XIV, 20.

(2) Ces réflexions sont de M. Rohault de Fleury.

IV

Faveurs obtenues.

ST. JACQUES DES PILES, le 6 sept. 1898.

AU GÉRANT des Annales,

Monsieur l'abbé et cher confrère.

Dosithée Girard, père de dix enfants en bas âge est venu me voir ces jours ci et m'a raconté combien il devait de reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour les faveurs signalées obtenues par son intercession. Il y a un an et demi, il s'est vu incommodé par une tumeur à la lèvre inférieure qui a été grossissant pendant six mois, lorsqu'il se décida à la brûler avec de la potasse. La plaie se cicatrisa et guérit pour quelques mois. Après ce temps la tumeur reprit de nouveau lui gonflant la lèvre d'une manière assez considérable pour la fendiller et lui nuire beaucoup pour manger. Il y a tout lieu de croire, d'après le récit de notre homme, qu'il était aux prises avec un chancre de pipe, qui, réduit par le feu, reparut ensuite. Cette maladie lui causait de grandes inquiétudes et il ne voulait cependant en parler à personne pas même à sa femme qu'il craignait de décourager. Lors de l'annonce de notre Pèlerinage, il me dit qu'il était très souffrant et il fit la promesse d'aller au Sanctuaire du Cap. Il fit, avec nous, le Pèlerinage en promettant

un abonnement aux Annales et la publication de la faveur obtenue s'il était guéri, et en quelques jours toute trace du mal a disparu : il ne ressent aucune douleur et l'on ne pourrait soupçonner aucunement, en regardant même de près, aucun indice de la tumeur.

Cela ne me surprend pas, car je l'ai vu si recueilli, si pieux durant notre Pèlerinage, que je ne puis douter de l'exactitude du fait : il a tant récité de chapelets ! Merci, bonne Mère, une âme de plus qui vous a voué une éternelle reconnaissance.

Bien à vous,

F. BOULAY, Ptre.

ST. MÉDARD DE WARWICK, 16 sept. 1898.

Monsieur le Gérant,

Depuis *quinze ans*, je souffrais beaucoup d'un mal de côté, surtout lorsque j'étais obligé de faire des ouvrages un peu fatigants. Étant dans l'obligation de gagner le pain de la famille et me sentant si peu capable de le faire, j'ai eu recours à celle que l'on n'invoque jamais en vain. Je promis donc à N.-D. du T. S. Rosaire, si elle me guérissait, de faire un Pèlerinage à son Sanctuaire si vénéré du Cap, et de faire inscrire dans les Annales cette nouvelle faveur ; et chose admirable, aussitôt après ma promesse, je me suis trouvé tout à fait bien. Il y a déjà quelques mois de cela et toujours le

mieux s'est fait sentir. J'ai accompli mon Pèlerinage et je rends mille actions de grâces à Celle qui s'est montrée si bonne pour moi.

DESCHAMBAULT : Une personne remercie N. D. pour plusieurs faveurs obtenues, par l'usage des *Roses Bénites*.—J'ai obtenu par l'usage des *Roses Bénites*, la disparition d'une tache de sang dans l'œil et qui menaçait de me faire perdre la vue :—UNE ABONNÉE.—J'ai été guérie d'une maladie déclarée incurable par deux médecins, maladie dont je souffrais depuis plusieurs mois. J'ai obtenu ma guérison, après la promesse de publication : DAME E. P.—ASSOMPTION : J'ai été guérie d'un mal dans le dos et d'un terrible mal de dents : deux de mes enfants ont été sauvés dans un très grand péril, par l'intervention de N. D. du T. S. Rosaire : DME J. C PERREAULT.

ST. THÉOPHILE DU LAC : Ma petite fille a été guérie d'un grand mal d'oreilles dont elle était restée sourde, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : DAME M. A. HAMELIN.—TROIS RIVIÈRES : Ma petite fille, âgée de trois ans, souffrait depuis huit mois d'un mal des yeux qui l'empêchait de voir le jour. Nous l'avions fait soigner, mais sans succès, par deux médecins. Après quatre Neuvaines à N. D. du Rosaire, et l'usage des *Roses Bénites*, notre petite fille a été guérie, bien qu'elle ait la vue encore un peu faible : DAME A. CHARETTE.—TROIS-RIVIÈRES : Un père de famille guéri

d'une surdité après l'usage des *Roses Bénites* : le succès d'une opération : SR. ST STANISLAS.— Action de grâces pour une grande grâce obtenue : DAME J. MOREAU.—WEBSTER, Mass. : Plusieurs faveurs obtenues : UNE JEUNE FILLE.—ST SAMUEL : Une faveur : DAME L. L.—MONT-CARMEL : Dame X remercie N. D. du T. S. Rosaire pour une faveur signalée.

DESCHAMBAULT : Mon petit garçon, âgé de neuf ans était atteint d'un mal d'yeux. Nous appelâmes le médecin qui le soigna quelque temps, avec la crainte qu'il lui restât quelque infirmité. Je promis de faire, avec mon petit garçon un Pèlerinage à la Ste Vierge et à Ste Anne, avec une grand'messe en leur honneur, et l'insertion dans les Annales. Aujourd'hui mon enfant voit très bien et l'œil malade est aussi net que l'autre.—L. PERRAULT.

POINTE-DU-LAC : Je souffrais, depuis six ans, d'une démangeaison qui menaçait de tourner en cancer. Tout a disparu, après la promesse d'insertion, et un *don* au Sanctuaire,—Je souffrais d'un grand mal d'estomac, et j'étais abandonnée des médecins. L'an dernier, 31 mai, j'ai pris part au grand Pèlerinage (cinq mille Pèlerins !). La veille, M. le curé me dit que j'étais trop faible pour l'accompagner. Confiante en N. D. du T. S. Rosaire, j'entrepris néanmoins le voyage. Aussitôt après la sainte Communion et la vénération des Reliques, j'étais parfaitement bien, et les forces m'étaient tellement re-

venues que ce n'était plus moi.—UNE ABONNÉE.

SAINTE MAURICE : Une abonnée guérie d'une inflammation de poumons, par l'intercession de N. D. du Rosaire.—**L'AVENIR** : Depuis 8 ans, j'ai eu le malheur de perdre 5 enfants, morts sans baptême. Cette fois, j'ai mis toute ma confiance en N. D. du Rosaire : mon enfant a reçu le saint Baptême : **UNE MÈRE**.—**ST. PROSPER** : Un de mes enfants a été guéri par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : **DAME PH. E.**

Beaucoup d'autres faveurs spirituelles et temporelles ont été obtenues au Sanctuaire du Cap, durant la saison des Pèlerinages, par la douce et miséricordieuse intercession de la Reine du T. S. Rosaire.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Une jeune fille de l'Île du Prince-Edouard, pour obtenir la guérison d'un mal de tête durant depuis cinq ans.

Une communauté religieuse.

Huit familles pour grâces particulières.

Trois pères de famille et cinq jeunes garçons, adonnés à la boisson.

Deux jeunes filles pour connaître leur vocation.

Plusieurs enfants désobéissants.

Plusieurs voyageurs.

Une jeune fille menacée de pulmonie.

Un père de famille négligeant ses devoirs religieux.

Un procès qui menace d'être ruineux.

Plusieurs grâces particulières.

Imprimatur.

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

Le Moi du T. S. Rosaire Illustré

PAR LE R. P. FREDERIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX :

Broché : 15 centins ; par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins ; par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1896-1897, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1896-1897.

AVIS

(Pour simplifier la correspondance)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
 - 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
-

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1o Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
 - 4o Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5o Une lampe pour un an : \$12.00.
-